

# AIRE EDUCATIVE

## Projet écocitoyen initié par :

- Ministère de l'Education Nationale, le Ministère de la jeunesse et des sports, le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Outre-Mer.
- Coordination : Office Français de la biodiversité.

## Une aire éducative ?

Petit territoire naturel

- Gestion participative par des élèves d'un petit espace naturel
- Encadrement : leur enseignant et un référent « Education à l'environnement ».  
→ Les élèves (CM1, CM2, 6<sup>e</sup>) sont « gestionnaires » de leur espace naturel.

## « Les grands objectifs des aires éducatives

- Former les plus jeunes à l'éco-citoyenneté et au développement durable,
- Reconnecter les élèves à la nature et à leur territoire,
- Favoriser le dialogue entre les élèves et les acteurs de la nature (*usagers, acteurs économiques, gestionnaires d'espaces naturels...*) ».

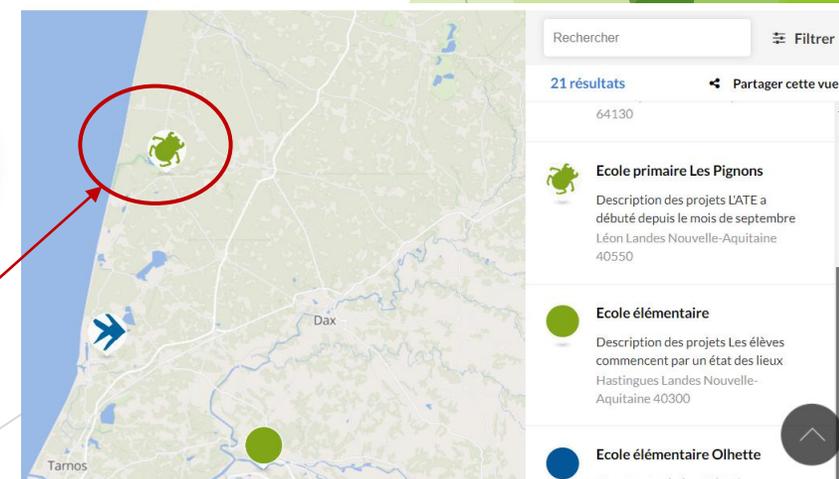
## Philosophie et enjeux

- Un projet éco-citoyen
- Une dimension éducative
- Un engagement civique
- Un ancrage territorial



Depuis 2012, 621 aires éducatives dont 258 AME et 363 ATE

Dans les Landes : 1 AME (Hossegor) et 2 ATE (Hastingues et Léon)



## Au sein du territoire du SIAG: création de la 1<sup>ère</sup> aire éducative

La classe de CM1-CM2 de l'École primaire Les Pignons, à Léon, accompagnée par leur enseignant (*Pascal MONTUS*) et un agent du SIAG (*Roxanne AUGÉ*), a créé une aire terrestre éducative.

### Déroulement du projet:

Année 1: 2022-2023

1 temps en salle pour présentation des aires éducatives

1 sortie terrain avec agent SIAG 1 jeudi par mois (aux alentours du 15)

1 conseil de la terre à minima 1 jeudi par mois

1 inauguration le 23/06/2023 - Fête de l'ATE

Labellisation obtenue en Juin 2023 - création d'un site internet dédié à l'ATE

Année 2 débutée en septembre 2023 - Poursuite des investigations

Partenaires associés actuellement: commune de Léon, Géolandes, Association Landes Nature et APPMA

Site choisi par les élèves: Est du Lac de Léon, 1 îlot d'environ 6780 m<sup>2</sup> (*hors RN, plan de gestion*)



